



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
20 juin 2018  
Français  
Original: anglais, français et  
russe

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité exécutif

#### Quatre-vingt-dix-neuvième réunion

Genève, 4 juillet 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

#### Questions relatives au

**Centre des Nations Unies pour la facilitation  
du commerce et les transactions électroniques :  
décisions sur les questions relatives au Centre  
des Nations Unies pour la facilitation  
du commerce et les transactions électroniques**

## Décision approuvant le programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2018–2019

### *Contexte*

1. Lors de sa vingt-quatrième session (Genève, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2018), le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) a approuvé le programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2018–2019.
2. Le Comité exécutif est invité à approuver le programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2018–2019.

### *Projet de décision*

3. Le Comité Exécutif approuve par le présent document le programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2018–2019, tel qu'il figure dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/22.

